

RCS : ALBI Code greffe : 8101

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ALBI atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 00539 Numéro SIREN : 834 169 211 Nom ou dénomination : A2C

Ce dépôt a été enregistré le 06/05/2021 sous le numéro de dépôt 1193

BILAN SYNTHETIQUE

SAS A2C

Du 26/12/2017 au 31/12/2018

En Euro

ACTIF	Valeur au 31/12/2018	Valeur au	Valeur au	Variation N/N-1
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	83 229			83 229
Total actif immobilisé	83 229			83 229
Stocks et encours				
Avances & acomptes versés				
Créances clients				
Créances sociales				
Créances fiscales				
Autres créances				
Capital souscrit appelé - non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	2 611			2 611
Charges constatées d'avance				
Total actif circulant	2 611			2 611
Ch. à répartir sur plusieurs exe.				
Primes de remboursement empr.				
Écarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF	85 840			85 840
PASSIF				
Capital social	6 000			6 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Réserves/ report à nouveau/ écarts				
Résultat de l'exercice	-1 166			-1 166
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées	646			646
Total capitaux propres	5 480			5 480
Autres fonds propres				
Provisions				
Dettes financières	80 000			80 000
Avances & acomptes reçus				
Dettes fournisseurs	360			360
Dettes sociales				
Dettes fiscales				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
Total dettes	80 360			80 360
Écarts conversion passif				
TOTAL PASSIF	85 840			85 840

BILAN DETAILLE ACTIF

SAS A2C

Du 26/12/2017 au 31/12/2018

En Euro

ACTIF	Valeurs nettes au 31/12/18	Valeurs nettes au	Variation	
			en valeur	en %
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières (2)				
Participations	83 229,00		83 229,00	
2610000000 TITRES PARTICIPATION	80 000,00		80 000,00	
2611000000 FRAIS ACQUISITION TITRES PARTI	3 229,00		3 229,00	
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	83 229,00		83 229,00	
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances (3)				
Disponibilités	2 610,50		2 610,50	
5121000000 BANQUE N°1	2 610,50		2 610,50	
TOTAL ACTIF CIRCULANT	2 610,50		2 610,50	
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	85 839,50		85 839,50	

BILAN DETAILLE PASSIF

SAS A2C

Du 26/12/2017 au 31/12/2018

En Euro

PASSIF	Valeurs au 31/12/18	Valeurs au	Variation	
			en valeur	en %
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 6 000,00)	6 000,00		6 000,00	
1013000000 CAPITAL SOUSCRIT APPELE VERSE	6 000,00		6 000,00	
Réserves				
Résultat de l'exercice (bénéfice/perte)	-1 166,30		-1 166,30	
SITUATION NETTE	4 833,70		4 833,70	
Provisions réglementées	645,80		645,80	
1450000000 AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES	645,80		645,80	
TOTAL CAPITAUX PROPRES	5 479,50		5 479,50	
AUTRES FONDS PROPRES				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
TOTAL PROVISIONS				
DETTES (1)				
Emprunts et dettes financières diverses (3)	80 000,00		80 000,00	
1681000000 EMPRUNT BORNAS 80000E	80 000,00		80 000,00	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	360,00		360,00	
4081000000 FRS FACT NON PARVENUES	360,00		360,00	
TOTAL DETTES	80 360,00		80 360,00	
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	85 839,50		85 839,50	
(1) Dont à plus d'un an	80 000,00			
(1) Dont à moins d'un an	360,00			

COMPTE DE RESULTAT SYNTHETIQUE

SAS A2C

Du 26/12/2017 au 31/12/2018

En Euro

	Du 26/12/17 Au 31/12/18	% CA	Du Au	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue (biens et services)						
Montant net du chiffre d'affaires						
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges						
Autres produits						
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION						
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stocks						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes	521				521	
Impôts, taxes et versements assimilés						
Salaires et traitements						
Charges sociales						
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amorts						
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.						
Dotations aux provisions						
Autres charges						
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	521				521	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-521				-521	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée						
Perte ou bénéfice transféré						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT SYNTHETIQUE SUITE

SAS A2C

Du 26/12/2017 au 31/12/2018

En Euro

	Du 26/12/17 Au 31/12/18	% CA	Du Au	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Produits financiers						
De participation (3)						
Autres valeurs mob. créances d'actif immo. (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur prov., dépréciations, transferts						
Différences positives de change						
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS						
Charges financières						
Dot. amortissements, dépréc., prov.						
Intérêts et charges assimilées (4)						
Différences négatives de change						
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES						
RÉSULTAT FINANCIER						
RÉSULTAT COURANT avant impôts	-521				-521	
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital						
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges						
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS						
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital						
Dot. amortissements, dépréciations, prov.	646				646	
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	646				646	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-646				-646	
Participation des salariés aux résultats						
Impôt sur les bénéfices						
TOTAL DES PRODUITS						
TOTAL DES CHARGES	1 166				1 166	
Bénéfice ou Perte	-1 166				-1 166	

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

COMPTE DE RESULTAT DETAILLE

SAS A2C

Du 26/12/2017 au 31/12/2018

En Euro

	Du 26/12/17 Au 31/12/18	en %	Du Au	en %	Variation	
					en valeur	en %
CHIFFRE D'AFFAIRES		100		100		
MARGE COMMERCIALE						
PRODUCTION DE L'EXERCICE						
CHIFFRE D'ACTIVITÉ						
MARGE DE PRODUCTION						
MARGE BRUTE TOTALE						
- Charges externes	520,50				520,50	
6226000000 HONORAIRES	360,00				360,00	
6270000000 FRAIS BANCAIRES	160,50				160,50	
VALEUR AJOUTÉE PRODUITE	-520,50				-520,50	
Total						
EXCÉDENT BRUT D'EXPL.	-520,50				-520,50	
Total						
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-520,50				-520,50	
RÉSULTAT COURANT	-520,50				-520,50	
- Charges exceptionnelles (2)	645,80				645,80	
6872500000 DOT AMRTIS DEROGATOIRES	645,80				645,80	
Total	-645,80				-645,80	
RÉSULTAT EXERCICE	-1 166,30				-1 166,30	

(1) dont produits cessions éléments cédés

(2) dont valeurs comptables éléments cédés

A2C

SAS au capital de 6 000 euros
20 Rue Pasteur - Z.I. de Garban
81990 PUYGOUZON
834 169 211 RCS ALBI

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 27 AVRIL 2021

Le vingt-sept avril deux mille vingt et un à 17h, au cabinet SCAVOCAT, 8 rue de Genève 81000 ALBI, les associés se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle sur convocation de la gérance.

Il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents.

Monsieur Christophe MUNICO, assiste à l'assemblée et préside la séance en sa qualité de Président associé.

La feuille de présence permet de constater que les associés présents ou représentés possèdent 4000 des 6000 actions composant le capital, de sorte que le quorum est atteint.

Le Président constate que l'assemblée générale, régulièrement constituée, peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- Les lettres de convocation et les récépissés postaux ;
- La feuille de présence ;
- Le rapport de gestion sur l'activité de la Société ;
- Le texte des résolutions proposées ;
- Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2018 ;
- Le rapport spécial du Président sur les conventions réglementées.

Le Président déclare que son rapport, les textes des projets de résolutions proposées, ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par la loi et les règlements ont été tenus à la disposition des associés, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée et que la Société a fait droit aux demandes de documents qui lui ont été adressées.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du Président au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018 ;
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018 et quitus au Président ;
- Affectation du résultat ;
- Rapport spécial du Président sur les conventions réglementées ;
- Pouvoirs en vue d'accomplir les formalités.

Puis le Président donne lecture du rapport de Gestion et ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION – Approbation des comptes

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président, approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils ont été présentés, lesdits comptes se soldant par une perte de 1 166,00 euros.

Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

L'assemblée générale constate, conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39.4 du Code général des impôts.

En conséquence, elle donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION – Affectation du résultat

L'assemblée générale décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à 1 166 euros de la manière suivante :

Origine

- Résultat déficitaire de l'exercice : 1 166 euros.

Affectation

- Au report à nouveau, soit – 1 166 euros

Répartition après affectation

Cette affectation aura pour effet de porter le montant des capitaux propres à 5 480 euros et celui du report à nouveau à - 1 166 euros.

Rappel des dividendes distribués

S'agissant du premier exercice social, il n'y a jamais eu lieu à distribution de dividendes

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

TROISIEME RESOLUTION - Conventions réglementées

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Président mentionnant l'absence de convention de la nature de celles visées à l'article L 227-10 et suivants du Code de commerce, en prend acte purement et simplement.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

QUATRIEME RESOLUTION – POUVOIRS EN VUE DES FORMALITES

L'assemblée générale délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 17h30.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président.



